

Émetteur:

SFACS Industrie
3085 Route de Montfalcon
26350 MONTRIGAUD

Tél.: 09 61 31 16 40 - Fax: 04 86 55 63 01
Email: info@sfacs-industrie.fr
Web: www.sfacs-industrie.fr

Adressé à:

DELPHINOIX
ZA Les MOns du Matin
26730 LA BAUME D'HOSTUN

Maintenance compresseur V05 à 7637 HRS et boge à 17000HRS

- Contrôles et vérifications préconisés par le constructeur
- Vérification sécheur et purge
- Tous contrôles électriques (contacteurs , tous organes électriques identifiés lors de la maintenance) par nos électriciens dans le local technique
- Hors autres pièces défectueuses pouvant être trouvées
- Garantie 6 mois sur pièces filtration et maintenance effectuée
- Prêt GRATUIT d'un compresseur de 0 à 100 CV

BL N° 43 & 42 du 17/09/2019

Reglement en 2 fois comme convenu avec Mr BALAZARD :

50% le 15/10/2019

50% le 15/11/2019

Montants exprimés en Euros

Désignation	P.U. HT	Qté	Total HT
1 HV05	0,00	1	0,00
EDR37 - FORFAIT MAINTENANCE	268,15	1	268,15
UNI_3490100000227 - Compressor P 100 (5L) prix du bidon	28,42	1	28,42
AIP_HV71S - KIT HYDROVANNE	146,11	1	146,11
AIP_HV71M - KIT HYDROVANNE	97,37	1	97,37
SFA_RECYHUI - RECYCLAGE DES DIFF FILTRES ET HUILE	5,30	1	5,30
Sous-total	0,00	99	0,00
2 BOGE	0,00	1	0,00
EDR37 - FORFAIT MAINTENANCE	268,15	1	268,15
SFA_RECYHUI - RECYCLAGE DES DIFF FILTRES ET HUILE	5,30	1	5,30
AIP_A1F097 - FILTRE A AIR	11,60	1	11,60
AIP_H1H153 - FILTRE A HUILE	34,57	1	34,57
AIP_S1E005 - FILTRE SEPARATEUR AIR / HUILE	46,22	1	46,22
SFA_HUILE - HUILE VR46 bidon 5Litres VERT	29,76	2	59,52
Sous-total	0,00	99	0,00

--	--	--	--

Conditions de règlement: comme convenu

Total HT 970,71

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Total TVA 20%

194,12

Banque: CAISSE D'EPARGNE

Total TTC

1 164,83

Domiciliation: TOURNON SUR RHONE

Payé

1 164,83

Nom du propriétaire du compte: SFACS INDUSTRIE

Reste à payer

0,00

Code IBAN: FR76 1426 5006 0008 7710 9354 338

Versements déjà effectués

Code BIC/SWIFT: CEPAFRPP426

Règlement	Montant	Type	Num
04/12/2019	1 164,83	Virement bancaire	

En votre aimable règlement

L'équipe SFACS

Notre service comptable

Mme Jeanine BRET - 04 75 71 73 36 - jeanine.bret@sfacs-industrie.fr

Tout retard de paiement engendre une pénalité calculée sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal par jour de retard

SFACS conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet du prix

Tous différents sont de la compétence exclusive du tribunal de commerce du siège social de SFACS